



Le 9 novembre 2020

Objet : modalités de reprise du 16 novembre

Chers parents,
Chers élèves,

Nous espérons, malgré le contexte sanitaire difficile que nous vivons, que chacun d'entre vous se porte bien. Nous sommes néanmoins de tout cœur avec celles et ceux qui vivent autour d'eux des situations lourdes, de santé ou de deuil, dans ce contexte si particulier.

Après l'annonce de la prolongation des vacances jusqu'au 12 novembre, puis l'information soudaine de la suspension des cours dans l'enseignement secondaire du 28 au 30 octobre, c'est finalement **la date du 16 novembre** que le Comité de concertation, regroupant les différents gouvernements du pays, a fixée pour la réouverture des écoles secondaires. Cette rentrée s'organisera selon **le code rouge**.

Si vous avez cependant besoin d'une solution de garde pour votre fils/fille ces jeudi 12 et vendredi 13 novembre, merci de prendre contact au plus vite avec l'école via l'adresse mail stroch@elmarche.be, Même si les cours ne reprennent que lundi, l'école sera ouverte dès ce jeudi et nous pourrons en effet accueillir votre fils/fille si nécessaire.

Ci après, vous trouverez les points prioritaires concernant les balises essentielles de la rentrée de ce 16 novembre :

1. Hybridation - alterner l'apprentissage en présentiel et à distance

Nous avons tous conscience qu'il est fondamental de préserver les jeunes d'une rupture totale de leurs liens sociaux et qu'il est nécessaire pour leur parcours scolaire d'être présents à l'école, du moins partiellement.

Il s'agit d'un réel défi et d'une prise de responsabilité ! L'urgence et la gravité de la situation nous amènent à remettre en cause des habitudes de fonctionnement et nous forcent à prendre certaines dispositions organisationnelles dans le respect des prescrits légaux :

- Nous devons organiser notre enseignement avec une population totale des élèves présents à l'école qui ne peut dépasser **50 %**.

- Ce sera donc **l'hybridation des apprentissages** qui sera de mise, avec une alternance pour tous les élèves, entre des temps **de cours en présentiel et du travail à distance**. De cette manière, le lien pédagogique pourra être plus facilement maintenu et le décrochage évité. Dans ce contexte, si des cours peuvent se donner tout de même « en direct » à distance, les tâches à réaliser par l'élève à domicile pourront prendre des formes diverses : exercices, travaux de préparation, lectures, visionnements de vidéos... Cette manière de fonctionner assurera ainsi une présence régulière de l'élève à l'école chaque semaine et permettra une relance de celui-ci dans son travail ainsi qu'une meilleure gestion d'un décrochage potentiel.

A l'institut Saint Roch, voici l'organisation **des présences à l'école** pour les prochaines semaines :

	Lundi - mardi - mercredi	Jeudi et vendredi
du 16 au 20 novembre	3ème et 4ème années Daspa 1 et 2 7 P Cefa (uniquement lundi et mardi)	5ème et 6ème (sauf les élèves en stage).
du 23 au 27 novembre	5ème et 6ème années (sauf les élèves en stage). 7 P AS - 7P CRM 7 P Cefa (uniquement lundi et mardi)	3ème et 4ème années Daspa 1 et 2
du 30 novembre au 4 décembre	3ème et 4ème années Daspa 1 et 2 7 P Cefa (uniquement lundi et mardi)	5ème - 6ème et 7ème années
du 7 au 11 décembre	5ème - 6ème et 7ème années 7P Cefa (uniquement lundi et mardi)	3ème et 4ème années Daspa 1 et 2
du 14 au 18 décembre	3ème et 4ème années* Daspa 1 et 2* 7 P Cefa (uniquement lundi et mardi)*	5ème - 6ème et 7ème années *

*sous réserve des modalités d'organisation de la fin de l'année civile

La taille de nos groupes classes nous permet de garder ces groupes homogènes sans devoir les diviser. Nous profiterons de cette présence de 50 % à l'école pour permettre une occupation des locaux les plus grands.

Les temps d'étude habituels ou suite à l'absence d'un professeur seront gérés au mieux pour respecter au maximum les bulles classes selon les consignes qui seront données par l'équipe éducative.

2. Fréquentation scolaire et importance des cours à distance

Contrairement aux derniers mois de l'année scolaire dernière, **l'obligation scolaire reste pleinement d'application**. Il est donc essentiel que votre fils/fille fasse le maximum pour être présent "à distance" si l'enseignant organise des cours "live", même si ce ne sera pas le seul canal utilisé. Nous savons que tout un chacun n'a pas forcément la possibilité de se connecter à des cours à distance. Nous mettons donc à disposition nos locaux informatiques sur réservation - voir point 7 (dans le respect des 50 % de présence dans l'école et des règles sanitaires en vigueur) afin de ne laisser personne "sur le bord du chemin".

Les équipes pédagogiques diversifieront leurs pratiques pédagogiques pour ne pas amener les étudiants à n'être "que" sur les écrans mais nous insistons vraiment pour que le travail demandé soit réalisé consciencieusement à distance et remis aux professeurs selon les consignes données. Chaque communication faite par vos professeurs nécessite une réponse, soyez-y attentifs.

3. Sécurité sanitaire et gestes barrières

En plus de cette manière d'organiser les apprentissages, il va de soi que nous devons continuer à participer à l'effort collectif de toute la société face à cette épidémie et nous resterons vigilants dans l'application des gestes barrières dont le port du masque et la désinfection des mains.

A ce sujet, dès la rentrée, les élèves et enseignants recevront un flacon de gel désinfectant (offert par le Saupont, Entreprise de Travail Adapté de Bertrix). Nous tenons également à la disposition des élèves des masques pour dépanner les étudiants qui l'oublent ou remplacer ceux qui viendraient à se détériorer en cours de journée.

4. Cours d'éducation physique

Comme pressenti dans les écrits précédents de la FWB, la circulaire de rentrée ne nous autorise plus à organiser les cours d'éducation physique sous sa forme "classique". Ces cours, qu'ils soient relatifs à de la formation commune ou à une option (Trep ou Tref), seront menés par l'enseignant d'éducation physique **en classe**. Il s'agira d'activités éducatives sur la thématique du sport, de l'éducation à la santé, de la citoyenneté, ...

En distanciel néanmoins, l'enseignant d'éducation physique pourra proposer des activités physiques (course à pied, défis sportifs, ...) que l'élève pourra réaliser seul.

5. Les repas

Que ce soit pour les membres du personnel ou pour les élèves, la prise des repas constitue un moment très délicat, d'un point de vue précautions sanitaires. La circulaire prévoit explicitement que les élèves doivent manger en classe. Il s'agit en effet d'éviter que les élèves ne côtoient ceux d'autres groupes. Par facilité, seul le repas "pique nique" (emporté de la maison) sera autorisé (pas de possibilité de réchauffer des plats).

Nous prévoyons donc de fonctionner comme suit, et cela afin de maintenir un temps de récréation correct :

- si le temps de midi habituel est en 5^e h (11h50) : le temps de repas (de 11:45 à 12:00) sera encadré par les professeurs qui ont cours avec les élèves en 4^e heure.
- si le temps de midi habituel est en 6^e h (12h40) : le temps de repas (de 12:35 à 12:50) sera encadré par les professeurs qui ont cours avec les élèves en 5^e heure.

Après ce moment de repas, nous encouragerons les élèves à aller s'aérer et se réoxygéner tout en cherchant un maximum à respecter les "bulles classes".

Les autorisations de sortie sur le temps de midi (élèves marchois ou à partir de la 5^{ème} année) restent d'application, pour autant que l'élève soit en possession de la carte d'étudiant qui en atteste et qu'il puisse la montrer au professeur.

6. L'internat

L'internat reste ouvert et à disposition des familles.

Le découpage de nos différentes semaines vous permet de récupérer votre fils/fille le mercredi midi ou de l'amener le mercredi soir ou jeudi matin, suivant ses jours de présence à l'école.

Néanmoins, si vous le souhaitez, il est possible qu'il/elle puisse rester la semaine entière à l'école.

Un accès à l'espace travail sera possible toute la journée (possibilité d'avoir accès à un ordinateur). Afin de nous organiser au mieux, merci de vous manifester **pour ce vendredi 13 novembre à midi** et nous préciser si votre fils/fille sera présent(e) ou pas, les semaines entières entre le 16 novembre et le 18 décembre, via l'adresse mail : stroch@elmarche.be

7. Accès au numérique

- Si certains rencontrent des soucis d'accès à leur boîte mail ou classroom, ou ne sont pas équipés au niveau informatique, vous avez la possibilité de nous contacter via mail : helptics@elmarche.be ou par téléphone en passant par l'éducateur/trice ou titulaire de votre fils/fille.
- Si votre fils/fille souhaite venir travailler à l'école dans un de nos locaux informatiques, cela reste possible, à condition qu'il/elle s'inscrive à l'avance via l'accueil central (**084/32.01.50**), en précisant son jour de présence. Nous devons en effet respecter la présence de 50 % dans l'école ainsi que l'occupation de nos locaux informatiques déjà utilisés pour certains cours.
- Nous vous rappelons également les endroits accessibles à Marche et à Hotton pour bénéficier d'un accès à un espace internet et d'ordinateurs. Ces endroits sont disponibles sur réservation également :
 - le centre de support télématique de Marche: Mme Giet - 084/32.70.54
 - e-square marchois: Mme Schonne - 0491/96.33.65
 - Hotton - EPN biblio'Tic: Mme Viviane Philippart - 084/36.78.42

- Par ailleurs, la commune de Marche finalise un règlement communal permettant aux élèves marchois, moyennant quelques démarches, de bénéficier d'un petit coup de pouce financier à l'achat de matériel informatique. Dès que nous aurons plus d'informations, nous reviendrons vers vous et pourrons fournir aux élèves qui en feront la demande, une attestation permettant de rentrer leur dossier à la commune.

8. Evaluations :

Nous alternerons le présentiel et le distanciel jusqu'au 11 décembre au moins, ceci en attendant la circulaire plus précise sur la suite à donner à cette année civile, notamment en terme de périodes d'évaluations et de conseils de classe.

Toutefois, et ceci est essentiel, nous encourageons les élèves dès à présent à travailler de manière régulière et à saisir toutes les occasions pour attester de leurs compétences.

Bien conscients que cette année sera à nouveau particulière à vivre et que vous et votre fils/fille êtes directement impactés par ces mesures, l'urgence et la gravité de la situation supposent de pouvoir remettre en cause nos habitudes et de prendre certaines dispositions organisationnelles différentes.

Soucieux de rester solidaires dans la lutte contre cette pandémie, soyez assurés que nous mettons tout en oeuvre pour aider votre fils/fille à poursuivre sa scolarité dans les meilleures conditions.

Dès lors, continuons, et intensifions encore si possible, nos efforts pour partager les bonnes pratiques sanitaires indispensables.

La directrice,
P. Lejeune

La cheffe des travaux d'ateliers
I. Dupont

Le directeur adjoint
J. Godefroid